

VALEURS RÈGLES DE VIE ET PROCÉDURES

2024-2025



**Centre de services
scolaire des
Premières-Seigneuries**

Québec 

*Ce document est un document communiqué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Les documents fournis par les PPN de la CSSPS



Bienvenue !

Bienvenue à Marie-Renouard

Nous sommes heureux de t'accueillir pour l'année 2024-2025. L'équipe-école est très enthousiaste à l'idée d'évoluer avec toi pour les 10 prochains mois. Tous les membres de l'équipe seront à tes côtés afin de te faire vivre des moments mémorables et enrichissants.

Peut-être connais-tu déjà notre milieu, peut-être que tu es nouveau ici, peu importe, tu fais maintenant partie de l'équipe ! À travers les projets, les séquences d'apprentissage, les sorties et activités diversifiées, tu pourras atteindre tes cibles personnelles et même les dépasser ! À Marie-Renouard, la persévérance et le dépassement de soi est au cœur de notre vision. Grâce aux cibles d'apprentissage, tu auras un portrait clair de tes forces et tes défis.

Pour t'accompagner dans cette nouvelle aventure, nous avons créé ce guide. Consulte-le avec tes parents afin de prendre connaissance des valeurs, des projets et des procédures de l'école.

Nous te souhaitons une belle année scolaire !

Ton équipe-école

Valorise... Action !

Les valeurs de notre école sont le respect, l'autonomie, et la sécurité. Nous tenons à ce que notre vécu au quotidien soit teinté de ces valeurs, tant dans la pédagogie que dans la vie scolaire. Notre projet « Valorise...Action! » met l'accent sur l'importance d'enseigner et de renforcer les comportements positifs, ce qui contribue à diminuer les comportements problématiques. Nous favorisons la création d'un milieu scolaire sécuritaire, inclusif et positif qui contribue à l'apprentissage et au succès de chacun de nos élèves.

À la page suivante, vous pouvez consulter le tableau qui contient tous les comportements enseignés et attendus en lien avec nos valeurs. Dans le but de développer un sentiment d'appartenance à l'école Marie-Renouard, des défis collectifs sont lancés aux élèves à différents moments dans l'année. Pour chaque défi relevé, une célébration a lieu. Tous les élèves et les intervenants de l'école et du service de garde y participent fièrement ! À Marie-Renouard, nous mettons en valeur les bons coups, les réussites, les qualités et les forces de chaque jeune. À la fin de chaque étape, tous les enfants s'inscrivent à une activité privilège animée par un membre du personnel.

Lorsqu'un élève agit à l'encontre de l'une ou l'autre de nos valeurs, le parent en est rapidement avisé et des moyens sont mis en place pour aider l'enfant. Voici les comportements pour lesquels une intervention immédiate et des mesures particulières seront appliquées, afin que tous se sentent bien et que la sécurité de chacun soit assurée. Cela se fera en concertation entre la direction et les intervenants de l'école.

- Départ non autorisé
- Impolitesse grave / menace verbale
- Intimidation
- Taxage
- Possession d'objets dangereux
- Agression physique
- Vol et vandalisme
- Drogue / Tabac / Alcool

Grille des apprentissages 2023-2024

Valorise...Action!

	La salle de toilettes	Le corridor	Les escaliers	Le terrain de l'école	La bibliothèque	Dans les classes, au gymnase et au service de garde	Le rang	Les vestiaires d'éducation physique	Les Crochets et les casiers	L'autobus	L'espace virtuel	L'arène <small>(pour les apprentis athlètes)</small>
Sois respectueux	Je respecte l'intimité des autres et la mienne.	Je circule à droite et je suis calme. Je respecte l'espace personnel de chacun.	Je circule à droite et je suis calme. Je respecte l'espace personnel de chacun.	J'ai un langage et des gestes respectueux avec les autres.	À la demande de l'adulte, je garde le silence.	Je respecte les consignes de l'adulte et j'accepte la différence.	Je respecte l'espace personnel de chacun.	Je respecte l'intimité des autres et la mienne.	Je suis calme. Je respecte l'espace personnel de chacun.	Je laisse mon environnement propre et en bon état. J'utilise un langage et un ton de voix appropriés.	.Je publie un contenu respectueux et autorisé par les personnes concernées.	J'adopte un esprit sportif et positif. J'utilise un langage respectueux.
Sois autonome	Je tire la chasse d'eau. Je lave mes mains. Je garde les lieux propres.	Je vais directement à l'endroit désigné sans perdre de temps.	Je vais directement à l'endroit désigné sans perdre de temps.	Je fais les bons choix dans mes actions. Je respecte les zones de la cour.	Je remets mes livres à temps et en bon état. Je remplace les livres et le matériel au bon endroit.	J'arrive à temps. J'ai le matériel nécessaire. Je fais ce qui est demandé ou attendu.	Au son de la cloche, je me dirige avec mon matériel à l'endroit désigné.	Je me change sans perdre de temps. Je mets mes vêtements dans mon sac et je le range dans le casier.	Je prends le temps de placer au bon endroit tous mes vêtements.	J'arrive à temps pour embarquer. Je vais m'asseoir rapidement. Je récupère tout mon matériel avant de sortir.	J'utilise seulement les applications et les sites permis.	Je me relève rapidement après avoir fait une chute, si je suis en état de le faire. J'ai le matériel nécessaire. Je suis ponctuel.
Sois sécuritaire	Je vais directement à la salle de bain et je retourne directement en classe.	Je regarde devant lorsque je me déplace. J'attache mes lacets.	Je monte et je descends, une fois, le long de la rampe.	Je reste visible. Je joue à des jeux sécuritaires. J'y participe de façon sécuritaire.	Je circule calmement. J'utilise le matériel adéquatement.	J'utilise le matériel et les lieux tels que présentés. Je garde ma nourriture pour moi. Les arachides, noix et amandes sont interdites.	Je prends mon rang de façon sécuritaire.	J'agis de façon sécuritaire.	Je garde le corridor dégagé.	Je reste assis face vers l'avant tout au long du trajet. J'attends le signal de l'adulte pour sortir de la cour.	Je garde mes renseignements personnels pour moi. Je signale à l'adulte toute situation problématique dont je suis témoin.	J'utilise le matériel de façon adéquate. Après avoir fait mon élément, je retourne rapidement et prudemment vers la bande.

Fonctionnement de l'école

I. Horaire de l'école

Précolaire
7h55 à 11h05 12h43 à 14h25
Primaire
7h55 à 11h31 12h53 à 15h27
Classes Perspective
7h50 à 11h31 12h47 à 15h27
Récréations
10h04 à 10h24 14h00 à 14h20
Secrétariat
7h45 à 11h45 12h45 à 15h45

- Tous les élèves doivent se soumettre à l'horaire régulier de l'école.
- Les élèves du primaire voyageant à pied ne sont pas admis dans la cour d'école avant 7h45 le matin et 12h45 le midi.
- L'école ne se tient pas responsable des élèves arrivant trop tôt. Aucune surveillance n'est assurée par le personnel enseignant avant ces heures (7h45 et 12h45).

2. Absences

Si votre enfant est malade, en retard ou s'il doit aller à un rendez-vous, vous devez prévenir l'école et le service de garde via Mozaïk, par téléphone ou par courriel. En tout temps, vous pouvez laisser le message sur la boîte vocale.

École : 418 626-4559 **Service de garde** : 418-634-5555

Courriel : mrenouard@cssps.gouv.qc.ca



Mozaïk-Portail

MOZAÏK : il est possible de saisir l'absence de votre enfant directement sur le portail. Vous pouvez saisir à l'avance une absence prévue plus tard au calendrier.

Lorsque vous venez reconduire votre enfant ou que vous venez le chercher durant les heures de classe, vous devez passer par la porte 1 (rue Gaspard, via le stationnement des employés).

Veillez noter que le stationnement est réservé aux employés en tout temps.

3. Absences lors des évaluations

En ce qui concerne les évaluations, il est important de souligner que certaines d'entre elles demandent une supervision de la part de l'enseignant et que plusieurs situations d'évaluation s'échelonnent sur un certain nombre de jours. Il est donc souvent impossible de faire reprendre celles-ci.

Pour les épreuves ministérielles (4e et 6e année), les 3 seules absences acceptées pour les épreuves sont : le décès d'un membre de la famille immédiate, la participation à une épreuve sportive de niveau national ou provincial ou la maladie. Dans tous les cas, l'absence doit être justifiée par un professionnel ou une preuve de participation.

4. Retard

L'élève qui arrive fréquemment en retard à l'école ne peut pas profiter au maximum de son temps d'apprentissage. Tout retard pénalise l'enfant et sa classe. Des interventions seront envisagées si la situation est fréquente. De plus, **les enfants qui arrivent en retard doivent passer par le secrétariat afin de signaler leur arrivée.**

5. Rendez-vous

Si vous désirez rencontrer le titulaire de votre enfant, un spécialiste ou la direction, veuillez téléphoner ou écrire un courriel à la personne concernée pour prendre un rendez-vous. S'il y a une urgence, communiquez avec le secrétariat.

6. Communications

Nous utilisons plusieurs moyens afin de communiquer adéquatement les informations importantes de l'école. Pour ne rien manquer :

- Abonnez-vous à la page Facebook de l'école ;
- Lisez le *Marie-Renouard raconte* qui vous est envoyé à tous les mois ;
- Visitez le site internet de l'école.

7. Tempête ou situations d'urgence

Pour différentes raisons (tempête, bris majeur) l'école peut être dans l'obligation de fermer. Le titulaire de votre enfant va envoyer l'enfant au bon endroit selon les spécificités données en début d'année.

En cas de tempête le matin, surveillez le site de la commission scolaire au www.csdps.qc.ca ainsi que la page Facebook du Centre de services scolaire des Premières Seigneuries. Si nous devons fermer en cours de journée, le service de garde demeurera ouvert jusqu'au départ du dernier enfant.

8. Santé

Il est important d'informer l'école et le service de garde dès le début de l'année scolaire de toute problématique au niveau de la santé ou de la condition de votre enfant et en nous informant de toute modification par la suite.

À l'école, si nous constatons qu'un enfant est malade, nous le retournons à la maison. Au préalable, nous communiquerons avec vous. Dans l'attente du parent, l'enfant patientera au secrétariat de l'école. Veuillez prendre note qu'il nous est interdit de donner un médicament à votre enfant (Tylénol, Advil), sauf avec autorisation d'un médecin, la prescription originale et le formulaire dûment rempli.

Afin d'assurer la santé des élèves et des membres du personnel et de prévenir la propagation de maladies, les parents doivent OBLIGATOIREMENT déclarer au secrétariat les maladies infectieuses. En cas de doute, merci de vous référer au secrétariat ou de consulter le 811.

9. Cas d'urgence (blessure, accident)

Les blessures mineures sont soignées à l'école par la secrétaire. Pour une blessure majeure ou si nous avons un doute sur la gravité, nous communiquerons avec vous ou une personne déjà identifiée pour venir chercher l'enfant.

Si c'est impossible de vous joindre et que la blessure nécessite la venue de l'ambulance ou d'un taxi, nous en ferons la demande. Dans une telle situation, il est très important que nous puissions vous joindre ou joindre une personne responsable de l'enfant en votre absence, d'où l'importance de nous faire connaître un numéro de téléphone d'urgence sur la fiche santé.

10. Circulation dans l'école

Pour des raisons évidentes de sécurité, nous demandons aux visiteurs et aux parents de se présenter au secrétariat (porte numéro 1, rue Gaspard) dès leur arrivée à l'école. Il est interdit de circuler dans l'école sans autorisation et d'entrer par une autre porte.

Après les heures de classe, il est interdit de circuler dans l'école. Si vous désirez venir voir les objets perdus, vous devez passer par le secrétariat.

Les élèves doivent quitter calmement l'école par la porte qui est indiquée pour son cycle.

L'élève doit circuler calmement et en marchant, sans bousculer et sans perdre son temps. Pour ne pas déranger, l'élève évite de parler lors de ses déplacements sur les heures de classe.

II. Vouvoiement

Les élèves doivent s'adresser à tous les adultes de l'école en utilisant monsieur ou madame devant le prénom.

En cours de parcours, il leur sera montré graduellement à s'exprimer en vouvoyant le personnel.

I2. Collations

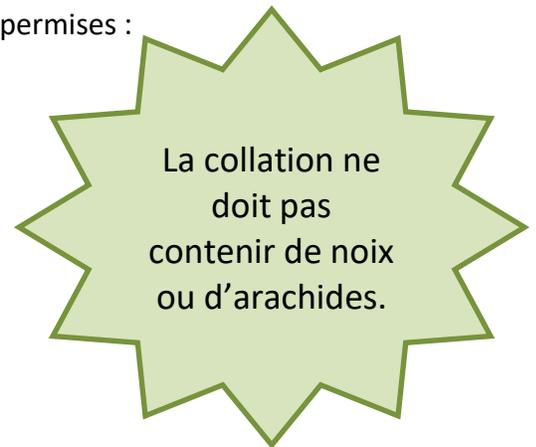
Nous avons établi les critères pour définir les choix de collations de la façon suivante : **les deux premiers ingrédients ne doivent pas être du sucre** (nommé sous toutes ses formes; sucrose, fructose...). L'enfant doit être en mesure de l'ouvrir, la manger par lui-même. Elle ne doit pas demander l'usage d'ustensile.

À titre indicatif, voici une liste non exhaustive de collations permises :

- Fruits ou légumes frais
- Fromage
- Yogourt à boire (en tube ou en bouteille)
- Compote en sac
- Boisson de soya
- Muffin
- Trempette
- Galette

→ Une gourde est recommandée.

→ La gomme est strictement interdite sur la cour et à l'intérieur de l'école.



I3. Informatique

L'utilisation du matériel informatique doit être en accord avec la mission éducative de l'école. Chaque élève a son code personnel d'accès aux ordinateurs. Voir le guide de la citoyenneté numérique plus loin dans ce document.

14. Transport scolaire

Nous vous invitons à lire avec votre enfant les instructions et règlements relatifs à la logistique et à la sécurité dans le transport scolaire.

Toute communication concernant le transport scolaire doit se faire directement auprès du service de transport par courriel ou par téléphone.

Téléphone : 418-821-4358 Courriel : transport@csdps.qc.ca

15. Jouets et autres

- Jeux, cellulaire, appareil d'enregistrement, caméra et objets de valeur venant de la maison sont strictement défendus à l'école, sauf lors d'un évènement spécial.
- Les montres intelligentes sont permises lorsque l'activité est en accord avec la mission éducative de l'école.
- L'école ne se tient pas responsable des objets perdus, volés ou brisés.
- Pour éviter les malentendus et les chicanes, il est strictement défendu de vendre ou d'échanger des objets.

16. Bris et perte de matériel

Lorsqu'un élève brise ou perd le matériel que l'école met à sa disposition, la direction se réserve le droit d'exiger un remboursement.

À Marie-Renouard, je peux me vêtir convenablement.



Je suis **AUTONOME**

ex. Je choisis des vêtements adaptés à la température et aux activités proposées.



Je suis **RESPECTUEUX**

ex. Je choisis des vêtements qui cachent mes sous-vêtements, mon ventre et mon dos. Mes vêtements ne véhiculent pas de messages violents ou haineux.



Je suis **SÉCURITAIRE**

ex. Je porte des chaussures et vêtements adéquats pour les activités proposées (bottes en hiver, chaussures de sport, chaussures qui tiennent le pied dehors, vêtements de sport pour l'éducation physique, etc).

Règles de fonctionnement du cours d'éducation physique

Hygiène

- Les vêtements d'éducation physique sont obligatoires pour participer au cours, sauf au préscolaire et au premier cycle. Chaque oubli sera signalé aux parents.
- Les vêtements d'éducation physique se composent de vêtements adaptés à la pratique de l'activité physique (pantalon de sport, chandail à manches courtes, chaussures de sport à semelles blanches ou qui ne tachent pas le plancher).
- Je dois me changer avant et après chaque cours. Je me rends responsable de faire laver mes vêtements et je les rapporte pour le cours suivant.
- Tous les élèves placent leurs vêtements dans un sac en tissu ou autre identifié à leur nom.
- Pour les élèves qui sont à la puberté, nous recommandons l'achat d'un déodorant.

Sécurité

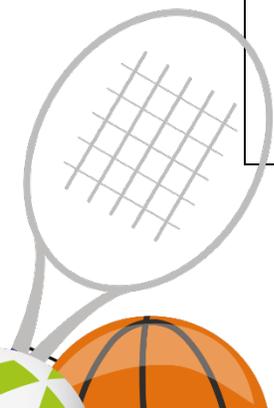
- Je ne porte pas de bijoux. J'attache mes cheveux et les lacets de mes espadrilles.

Exemption au cours

- L'enfant apporte un billet signé par un médecin ou un adulte (parent ou tuteur).

Respect de la CHARTE DE L'ESPRIT SPORTIF

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none">• Je porte la tenue vestimentaire exigée.• Je respecte les règles.• Je respecte les officiels et j'accepte leurs décisions.• J'utilise adéquatement le matériel.• Au vestiaire, je me change calmement et rapidement. | <ul style="list-style-type: none">• Je respecte mes camarades par mon langage et mes actions.• J'adopte des comportements sécuritaires pour moi-même et pour les autres.• Je vis les activités dans le calme en tout temps. |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|





Citoyenneté numérique*



À l'école Marie-Renouard, nous travaillons afin de préparer les élèves à devenir de bons citoyens, et ce, autant dans la société que dans le monde virtuel. Le numérique faisant partie intégrante de la vie de notre école, nous vous proposons un guide du bon citoyen numérique.

I. Qu'est-ce que la citoyenneté numérique ?

La citoyenneté numérique implique la compréhension et le respect des règles éthiques afin de participer de manière responsable, respectueuse et sécuritaire dans l'environnement numérique.

2. Comment être un bon citoyen numérique ?

L'utilisation des appareils numériques fournis par l'école apporte une grande possibilité de diversifier les façons d'apprendre. Par contre, elle vient avec des mesures de sécurité et le respect de certaines règles afin que la navigation soit sécuritaire et que les interactions soient respectueuses.

En tant que citoyen numérique je :

- **Participe** activement dans une société numérique
- Dois assurer le **respect** et la **sécurité** de soi et des autres
- Suis **responsable** de mes actions et de mon identité
- Suis les normes et les procédures établies

Pour bien utiliser les outils numériques qui me sont prêtés, je :

- Fais attention au matériel numérique
- Respecte les consignes d'utilisation données par l'adulte
- Garde mes informations personnelles confidentielles
- Diffuse du contenu lorsque j'ai l'approbation
- Reste respectueux dans mes échanges

Chromebooks et iPad

Charte d'utilisation d'un appareil numérique

1 Au début du cours, je place mon appareil à l'**endroit désigné** par mon enseignante et j'attends sa consigne.

J'utilise mon Chromebook **seulement si mon enseignant m'y autorise.**

2

Je **recharge mon Chromebook** afin qu'il soit fonctionnel et prêt chaque matin.

4

J'**éteins les sons**, sonneries et alertes, à moins d'indication contraire de mon enseignant.

3

Durant les cours, j'utilise mon appareil **seulement pour les tâches scolaires** : jeux, réseaux sociaux et clavardage sont interdits.

5

6 J'utilise mon appareil **en classe uniquement**. Je ne suis pas autorisé(e) à l'utiliser au SDG.

J'ai la **responsabilité de mon appareil en tout temps**. J'en prends soin, je ne le modifie pas (ajout de collants, gravures, etc.) et j'évite de le prêter.

7

J'**utilise mon appareil avec civisme**. La diffusion de photos, vidéos ou enregistrements sonores pris en classe est interdite.

8

9 Je **comprends que l'utilisation du monde virtuel laisse des traces** : la cyberintimidation et toute forme de harcèlement ne sont pas permises.

Je le **place en lieu sûr** et/ou dans son étui. Je m'assure qu'il est loin de toute forme de nourriture et/ou liquide.

10



Centre de services
scolaire des
Premières-Seigneuries

Québec



ESSENTIELS

DE LA TROUSSE DU CITOYEN NUMÉRIQUE

*inspiré de Karine Deschatelets



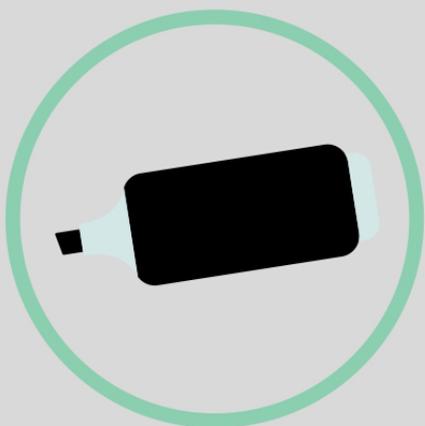
BROSSE À DENTS

Pour me rappeler que **je ne partage pas** mes informations personnelles ni mes mots de passe.

TUBE DE DENTIFRICE

Pour me rappeler que les informations, commentaires ou photos une fois mis en ligne sont **hors de mon contrôle.**





CRAYON PERMANENT

Pour me rappeler que tout ce que je fais, dis ou partage **reste dans le cyberspace** même si je le supprime.

CADENAS

Pour me rappeler de **protéger mon identité** et de créer des mots de passe pour protéger mes appareils et mes comptes.



BARRE DE SAVON

Pour me rappeler de garder mes **publications** et mes commentaires **propres** et respectueux.



LES CIBLES

1. Qu'est-ce que le travail en cible ?

Dans une école qui travaille en cible, tous les membres du personnel travaillent en collaboration pour aider les élèves à réaliser les apprentissages qui vont leur permettre de réussir. Pour déterminer les objectifs d'apprentissages essentiels (les cibles) et s'assurer d'en avoir une compréhension commune, les membres, en s'appuyant sur le programme de formation de l'école québécoise, définissent la trajectoire de façon uniforme de la maternelle à la 6^e année. Le curriculum des enfants est comme un escalier, le même pour tous, où chacun monte à son propre rythme. Tout au long des situations-d'apprentissages, les cibles permettent d'obtenir un portrait précis d'éléments observables sur les forces et les défis de chaque élève. L'équipe qui gravite autour des enfants peut alors mettre en place des moyens personnalisés afin de permettre à chaque enfant d'atteindre son plein potentiel et de monter la marche suivante.

2. Comment se vit le travail en cible ?

L'année scolaire est divisée en séquences d'apprentissage. Chaque séquence permet de travailler certaines cibles sous un thème commun. En début et en fin de séquence, il est possible de faire le portrait de l'enfant (en code de couleurs) afin de témoigner de sa progression. Si un élève présente des défis, les adultes qui travaillent en partenariat (enseignant, orthopédagogue, soutien pédagogique, etc) pourront l'aider à progresser selon les cibles précises qui sont à atteindre.

3. Quels sont les avantages du travail en cible ?

- a. Des objectifs clairs.
- b. Des projets signifiants.
- c. Des élèves engagés.
- d. Un bagage commun d'apprentissage et une continuité entre les degrés.
- e. Des rétroactions fréquentes.
- f. Un suivi personnalisé.



Barème d'évaluation

Compétence marquée (95% ou 100%)

- Je peux **réaliser** les tâches demandées de manière élaborée et personnalisée.
- Je peux **transférer** mes connaissances et mes stratégies dans divers contextes.
- Je peux aisément **verbaliser** ma démarche et/ou ma compréhension.
- Je tiens compte et j'applique les **rétroactions** reçues.



Compétence attendue (80% ou 90%)

- Je peux **réaliser** les tâches conformément aux attentes.
- Je peux **transférer** régulièrement mes connaissances et mes stratégies.
- Je tiens compte et j'applique régulièrement les **rétroactions** reçues.
- Je peux **verbaliser** ma démarche et/ou ma compréhension.



Compétence minimale (65% ou 75%)

- Je peux **réaliser** partiellement les tâches conformément aux attentes.
- Je peux **transférer** parfois mes connaissances et mes stratégies.
- Je tiens compte et j'applique rarement les **rétroactions** reçues.
- Je peux **verbaliser** partiellement ma démarche et/ou ma compréhension.



Compétence partiellement développée (50%)

- Je peux **réaliser** difficilement les tâches même avec l'aide de l'adulte.
- Je devrais **transférer** mes connaissances et mes stratégies.
- Je fais souvent des erreurs malgré les **rétroactions** reçues.
- Je peux difficilement **verbaliser** ma démarche et/ou ma compréhension.



Compétence non développée (40%)

- Je peux **réaliser** difficilement les tâches même avec une aide **soutenue** de l'adulte.
- Je fais des erreurs malgré les **rétroactions** reçues.
- Je ne suis pas en mesure de **verbaliser** ma démarche et/ou ma compréhension.



Tu vis une situation problématique à l'école?

Tu vis une situation de violence à caractère sexuel?

Protecteur national
de l'élève

Québec



Le Protecteur national de l'élève est là pour veiller au respect des droits des élèves et de leurs parents.



Pour porter plainte, faire un signalement ou pour toute autre question :

- quebec.ca/droits-eleve
- téléphone/texto
1-833-420-5233
- plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca



COMMENT PORTER PLAINTE?

Si toi ou tes parents n'êtes pas satisfaits des services scolaires :

- 1 Parles-en à la personne concernée ou à son patron
- 2 Contacte le responsable du traitement des plaintes
- 3 Communique avec ton protecteur régional de l'élève

Violence à caractère sexuel

Tu peux porter plainte directement au protecteur régional de l'élève si tu le souhaites. De plus, toute autre personne peut faire un signalement directement au protecteur régional de l'élève.